

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 décembre 2014

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

POLITIQUES TERRITORIALES

Résultats positifs et perspectives encourageantes pour les élus locaux

Jean-Claude MICHEL, représentant Michel GRAMBERT, président régional des Communes forestières et Charles LAUGIER, conseiller régional délégué à la forêt, ont réuni les élus porteurs de politiques forestières territoriales afin de partager les résultats de ces démarches et envisager les perspectives qu'ouvrent la réforme territoriale et la programmation financière 2014-2020 qui se concrétise.



133 actions

mises en oeuvre entre 2010 et 2012
sur les territoires de Charte forestière



La rencontre régionale des élus porteurs de politiques forestières territoriales a mobilisé 27 participants le 4 décembre dernier. Elle a réuni les élus locaux porteurs de chartes forestières de territoires ou d'autres démarches semblables (volet forêt de charte de Parcs naturel régional...) et constitue la composante essentielle du réseau régional des territoires forestiers Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Animé par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le soutien de la Région, ce réseau lancé au début des années 2000, à la mise en place des premières chartes forestières, vise l'échange, le partage d'expérience et la valorisation des démarches forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est le cadre d'évaluation régulière des chartes forestières de territoire développées en région.

Des résultats certains qui confortent l'intérêt des outils territoriaux tels que les chartes forestières

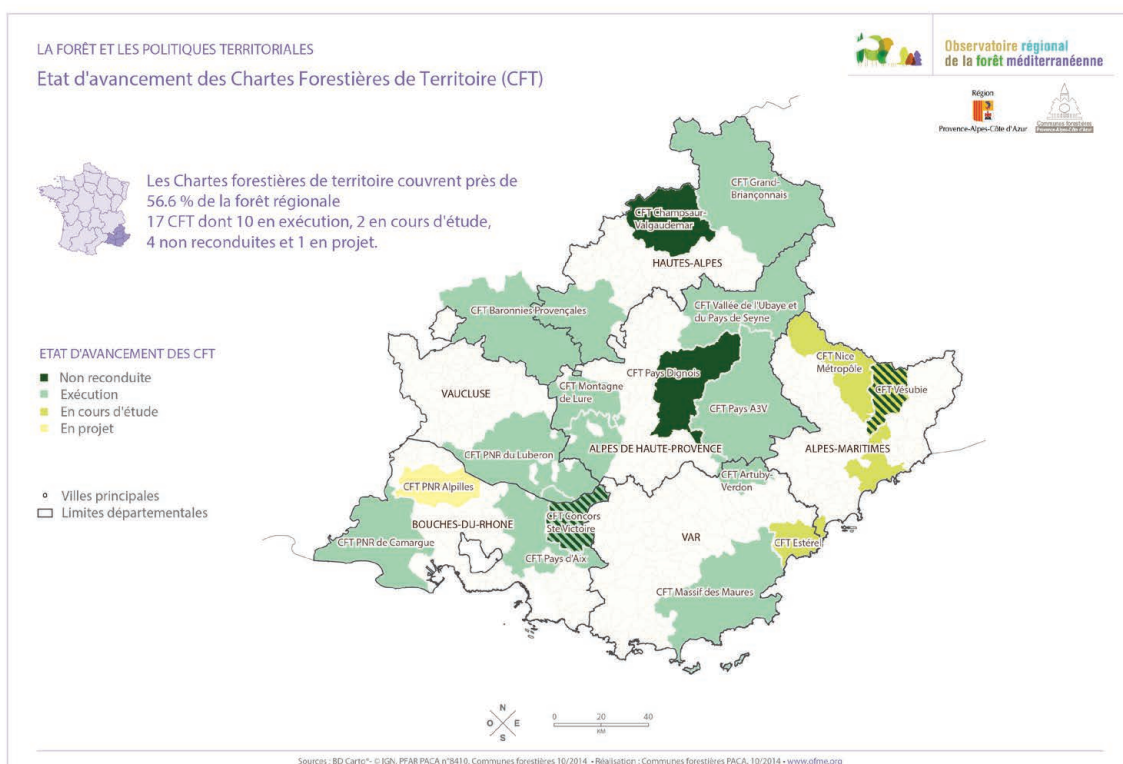
Cette première réunion suite aux élections municipales de mars 2014 a été l'occasion de présenter les résultats et enseignements à tirer de la dernière évaluation régionale des chartes conduite entre 2010 et 2012.

Celle-ci confirme **la montée en puissance de l'outil charte**, en termes d'actions menées et d'investissements réalisés. Elle a mis en évidence **la nécessité d'un engagement politique fort et d'un financement en animation** pour une mise en œuvre efficace de cet outil de politique territoriale.

Entre 2010 et 2012, **1€ d'animation ont ainsi généré 10€ d'investissements en opérations !**

La transformation des actions Chartes en opérations d'investissement est un succès pour le développement local : mise en place d'outils de mobilisation et valorisation de la ressource bois locale, démarches visant à renforcer la multifonctionnalité de la forêt...

L'évaluation a également souligné **une forte plus-value de l'outil** pour ce qui est des dynamiques de concertation, de partenariat et de gouvernance.



Les élus présents ont néanmoins convenu de différentes **pistes d'amélioration potentielles** pour renforcer l'efficacité des Chartes forestières :



1. Assurer la cohérence des programmes d'actions développés dans le cadre des chartes avec les objectifs de la Région, de l'État et de l'Europe pour bénéficier des moyens de soutien disponibles.
2. Partager l'expérience de la mise en œuvre des Chartes
3. Pérenniser voire renforcer l'animation tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Charte
4. Trouver les moyens d'une meilleure implication des acteurs économiques locaux des filières forêt-bois, bois-construction, bois-énergie, touristique... pour conduire ces projets de développement économique à partir des ressources naturelles du territoire.

La mobilisation de la ressource, la hiérarchisation des usages et les solidarités urbain / rural ont été confirmées comme enjeux majeurs pour le mandat 2014-2020.

Les territoires pourront ainsi décliner leurs stratégies au travers de **projets forestiers territoriaux d'actualité**, cohérents avec les politiques de transition énergétique dont se dote la France :

- Anticiper le changement climatique pour préparer les territoires et les acteurs
- Optimiser les moyens de mobiliser le bois en forêt communale
- Agir sur le foncier pour développer les dynamiques locales de mobilisation
- Favoriser la hiérarchisation des usages de produits forestiers
- Favoriser le développement de filières valorisantes, à une échelle adaptée
- Développer une commercialisation qui sécurise les filières de transformation et de valorisation locales
- Développer les solidarités et les liens urbain / rural, valoriser les aménités.



L'opportunité de la nouvelle programmation financière 2014-2020

L'Europe et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont deux partenaires essentiels des Chartes forestières de territoires pour leur développement.

La nouvelle programmation européenne portant sur la période 2014 – 2020 se concrétise. La Région, nouvelle autorité de gestion, a présenté aux élus le futur dispositif européen.

- Le FEADER (Fonds européen agricole de développement rural) vise à améliorer la compétitivité des filières agricoles et forestières et à rendre attractifs les territoires ruraux tout en préservant l'environnement. Il soutiendra les démonstrations et l'information dans le domaine de la forêt ; la réalisation de desserte forestière ; la politique de Défense des Forêts Contre l'Incendie ; la restauration des terrains de montagne et des terrains incendiés (RTM et RTI) ; la mécanisation de la récolte forestière ; et la coopération, dans le cadre notamment



des stratégies locales de développement forestier dans lesquelles s'inscrivent les chartes forestières.

- Le programme LEADER, axe méthodologique du FEADER destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales. Décliné sous forme d'appel à projets après entrée en vigueur du nouveau PDR en 2015. Largement doté par rapport à la programmation financière, deux de ses axes d'intervention concourent aux actions habituellement développées par les chartes forestières de territoire.
- Le programme régional FEDER – (PO Provence-Alpes-Côte d'Azur du fonds européen de développement régional) a pour objectif d'anticiper et de favoriser les changements économiques. Le bois trouvera principalement son soutien pour une utilisation en tant qu'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie, matériau concourant à la performance énergétique du logement et des bâtiments publics.
- Le programme alpin du FEDER (POIA - Programme Opérationnel Interrégional des Alpes du FEDER) mobilise les fonds du FEDER sur l'ensemble du massif alpin. Il visera fortement la modernisation et le développement des entreprises de première et seconde transformation du bois et la structuration des acteurs pour un développement de la production de bois d'œuvre certifié Bois des Alpes.

Par ailleurs la Région, qui décline sa politique forestière suivant deux axes (Aménager durablement et valoriser la forêt et Développer la filière économique forêt bois) a redéfini sa stratégie d'intervention pour la période 2014-2018.

Celle-ci, votée en avril 2014, décline 3 objectifs :

- Objectif n°1 : Mobiliser, maintenir et pérenniser la ressource forestière dans une logique de développement soutenable (AAP juillet / décembre 2014)
- Objectif n°2 : Accompagner la structuration de la filière forêt bois au sein d'une interprofession régionale
- Objectif n°3 : Renforcer le soutien aux entreprises de la filière

L'appel à projet lancé, dans ce cadre, spécifiquement à destination des territoires pour le soutien de leurs projets forestiers sera complété par les différents chantiers que la Région mènera en 2015, que ce soit la déclinaison régionale des outils de politiques nationales suite aux évolutions législatives récentes ou la nouvelle contractualisation avec les territoires de Pays dans le contexte de la réforme territoriale.

Les débats et échanges entre les participants ont ainsi permis d'identifier la place que pouvaient tenir les démarches forestières territoriales et ainsi que leur rôle potentiel et essentiel pour la mobilisation des dispositifs financiers, au bénéfice des projets de gestion forestière durable et de valorisation en circuit court de la ressource bois.

[www Lire l'article sur le retour de la réunion du 4 décembre 2014](#)

[www Lire l'article sur les mesures pour la forêt du FEADER 2014-2020](#)

[www Lire l'article sur l'adoption des programmes opérationnels du FEDER 2014-2020](#)

[www Consulter le site du Réseau des territoires forestiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

COMMUNICATION - 4e Conférence régionale de la forêt

La quatrième Conférence régionale de la forêt, organisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aura lieu le lundi 9 février 2015 à l'Hôtel de Région à Marseille.

[www Lire l'article complet](#)



CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en novembre 2014

Le bilan PEFC du mois de novembre est disponible. Ce mois-ci, ce sont 693 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

CONNAISSANCE DE LA FORET - Journée dédiée à l'information géographique forestière

Le CRIGE PACA et les Communes forestières PACA, organisent le jeudi 5 février 2015 à Aix-en-Provence (13) une journée dédiée à l'information géographique forestière et à ses usages.

[www Lire l'article complet](#)

RISQUE INCENDIE - Information sur la réglementation d'emploi du feu dans les Alpes de Haute-Provence

Les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence ont édité une plaquette d'information sur la réglementation d'emploi du feu dans le département.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Création du PNR des Baronnies Provençales

Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie annonce la création du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Compte rendu réunion de travail du programme ClimAgri - thématique forêt

Le compte rendu groupe de travail sur la thématique forêt du programme ClimAgri est disponible.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Colloque 100 Constructions publiques en bois local

La Fédération nationale des Communes forestières organise un colloque sur le programme «100 constructions publiques en bois local» le 22 janvier 2015 à Montpellier.

[www Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - Mesures FEADER 2014-2020 mobilisables pour la forêt

La dernière version de la programmation FEADER 2014-2020 prévoit 9 millions d'euros pour la forêt.

[www Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - Adoption des programmes opérationnels FEDER 2014-2020

Les programmes opérationnels régional et interrégional du FEDER 2014-2020 ont été adoptés par la Commission européenne le 12 décembre dernier.

[www Lire l'article complet](#)



FILIERE BOIS - Colloque Construire durable avec le bois dans les Alpes du Sud

Fibois 04-05 organise un colloque intitulé «Construire durable avec le bois dans les Alpes du Sud» le 28 janvier 2015 à Tallard.

[www](#) Lire l'article complet

FINANCEMENTS - Séminaire de lancement de la programmation des fonds européens 2014-2020

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise un séminaire de lancement de la programmation des fonds européens 2014-2020 le 26 janvier prochain à Marseille.

[www](#) Lire l'article complet

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur